



REALISEZ VOTRE BILAN DE COMPETENCES



ACFM
79, rue de Tocqueville 75017 PARIS
Mail : contact@acfm.fr - www.acfm.fr

Pourquoi réaliser un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences vous permet d'analyser :

- Vos compétences personnelles
- Vos compétences professionnelles
- Vos aptitudes
- Vos motivations

Le bilan comprend obligatoirement trois phases avec le prestataire :

- Une phase préliminaire d'analyse de votre besoin
- Une phase d'investigation pour élaborer votre projet
- Une phase de conclusion.

La durée du bilan de compétences peut varier. Elle est au maximum de 24 heures.

Le bilan de compétences ne nécessite aucun pré-requis, il est ouvert à tous. Notre accompagnement est accessible aux personnes atteintes de handicap. Contactez-nous pour évaluer ensemble les moyens personnalisés à mettre en œuvre.

Analysez. Comprenez. Évoluez.

**Le bilan de compétences est votre
tremplin vers un projet professionnel
aligné avec qui vous êtes.**

Les modalités d'évaluation

- Evaluation et rapprochement des réalisations avec les objectifs personnalisés construits en amont
- Réajustement pendant la prestation bilan suite à notre écoute active et notre bilan à la fin de chaque séance
- Bilan oral et écrit de la prestation via la synthèse
- Suivi et assistance personnalisée tout au long du parcours
- Test de personnalité
- Questionnaire de satisfaction

Ressources et méthodes pédagogiques mises à disposition durant votre bilan

La possibilité d'une immersion professionnelle

L'ACFM dispose d'un réseau qui vous offre de multiples solutions d'immersion en entreprise pendant votre bilan, afin de vous permettre d'alimenter vos réflexions ou conforter vos choix (cabinets d'expertise comptable, société de consulting, PME de service, grande distribution, etc.).

Des moyens pédagogiques adaptés

- Les entretiens libres ou guidés en face à face.
- La mise en situation des entretiens d'embauche.
- L'aide à la rédaction et la présentation du CV.
- Les questionnaires quiz, QCM...
- Les outils d'analyse type SWOT.
- Les tests de personnalité.
- L'accompagnement dans la recherche documentaire
- Le travail personnel (recherche et réflexion) suivi d'un débrief en face à face (présentiel ou visio).

Une base documentaire à votre disposition.

Des consultants répondant à des critères de sélection stricts.



Vos prochaines étapes

Envie de faire le point sur votre parcours ?

Lancez votre Bilan de Compétences avec ACFM !

Prise de contact

Prenez contact avec notre équipe par mail : contact@acfm.fr

Nous vous rappelons

Dès que possible, un conseiller vous recontacte pour fixer un rendez-vous d'information gratuit et sans engagement

Rendez-vous d'information

UN ÉCHANGE PERSONNALISÉ POUR COMPRENDRE VOS BESOINS, VOUS EXPLIQUER LA DÉMARCHE, LES ÉTAPES ET LES MODALITÉS DE FINANCEMENT.

Démarrage de votre bilan

Après la signature de votre contrat de prestation, prévoir un délai de 2 à 3 semaines avant le début de votre accompagnement.

Un accompagnement sur-mesure pour vous aider à :

Faire le point sur vos compétences et motivations

(Re)définir votre projet professionnel

Gagner en confiance et en clarté

ACFM – Votre partenaire pour évoluer avec sens et stratégie
Plus d'infos 

